

EN
RAPPEL

Cette rubrique vise à vous résumer différentes nouvelles que l'AQLM a diffusées sur ses plateformes de communication, de façon que vous ne manquiez rien de l'actualité en lien avec le loisir public.

REMISE DU PRIX DOLLARD-MORIN

L'AQLM À L'ŒUVRE

La remise du prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin a eu lieu en mode virtuel cette année. La cérémonie a été diffusée en direct le 21 octobre. Comme par les années passées, un prix a été remis à un bénévole des différentes régions administratives du Québec et des prix nationaux ont été attribués. Maryse Robitaille, présidente des Clubs 4-H, a notamment été nommée bénévole nationale en loisir et Luc Bataillard, de la Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade, a été honoré à titre de bénévole de la relève en loisir. La liste complète des lauréats peut être consultée à http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/publications/Liste-Laureats-Dollard-Morin.pdf.

Le prix Dollard-Morin rend hommage à des personnes et à des organisations dont les réalisations en matière de loisir et de sport contribuent à l'épanouissement non seulement des communautés locales et régionales, mais également de la société québécoise.

POUR EN FINIR AVEC LES STÉRÉOTYPES DE GENRE

Le Conseil québécois du loisir (CQL) a mis sur pied un programme de formation et de mentorat visant à stimuler la participation des femmes dans des sphères de décision en loisir pour favoriser l'atteinte de l'égalité des genres. Bénéficiant de l'appui du Secrétariat à la condition féminine, le programme Femmes en loisir¹ a été

conçu à partir d'un constat : les femmes sont peu représentées dans des rôles de gestion et dans les conseils d'administration, bien qu'elles soient très présentes dans le domaine du loisir.

Le CQL est venu à la conclusion qu'il faut développer une relève féminine dans les lieux de décision en constatant qu'on retrouve seulement 33 % de femmes dans les conseils d'administration du secteur des loisirs et du tourisme et que 40 % des postes de direction des organisations nationales de loisir membres de l'association sont occupés par des femmes. Le programme est déployé en trois axes : une formation en ligne gratuite pour « lutter contre les stéréotypes de genre qui persistent en animation, en formation et en gestion en loisir », un « réseau de mentorat qui coordonne les échanges entre les professionnelles des loisirs qui sont expérimentées et celles de la relève, peu importe leur âge », ainsi que de l'aide personnalisée pour appuyer les organisations ayant besoin d'accompagnement en vue d'obtenir une formation sur mesure ou de tirer profit du réseau de mentorat.

UN CENTRE D'EXCELLENCE INTERNATIONAL EN LOISIR À L'UQTR

L'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) a rejoint un réseau de recherche parrainé par l'Organisation mondiale du loisir (*World Leisure Organisation*), un organisme consultatif de l'UNESCO et de l'ONU dans le secteur du loisir. Elle est ainsi devenue la première université francophone à se joindre à ce réseau d'excellence, qui regroupe des institutions situées en Colombie-Britannique, en Chine, au Brésil, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas et en Hongrie.

« C'est un centre d'excellence qui bénéficiera beaucoup à nos étudiants, mais nous voulons également impliquer les communautés de pratique, les associations professionnelles et les ministères, a indiqué Sylvie Miaux, professeure et codirectrice du Centre d'excellence en loisir, lors de cette importante annonce. Nous avons, au Québec, de belles idées que nous souhaitons partager, mais il y a aussi une opportunité de voir ce qui se fait ailleurs. » L'institution mauricienne estime que cette association lui offrira de nouvelles possibilités de recherche, de partenariats, de mobilité étudiante, de cours à l'étranger, de stages et de recrutement.

¹ Voir www.femmesenloisir.com/



TOILETTES ET VESTIAIRES UNIVERSELS À GATINEAU

La Ville de Gatineau expérimentera prochainement l'aménagement de toilettes et de vestiaires universels dans certaines de ses infrastructures. Autorisé par le conseil municipal, le projet propose deux chalets de services de piscines extérieures pour accueillir ces installations. À plus long terme, la Ville souhaite cibler d'autres infrastructures propices à ce type d'aménagement, notamment les centres aquatiques, les centres sportifs et les chalets de services d'équipements en construction ou en rénovation.

Pour assurer la réussite de ce projet, l'organisation municipale a consulté les grandes villes ayant mis en place ce type d'aménagement ainsi que ses partenaires : Trans Outaouais, Jeunesse idem et l'Université du Québec en Outaouais. La Ville organisera des activités de sensibilisation et dressera un bilan au terme de la première année de fonctionnement, notamment afin d'évaluer le maintien de l'acceptabilité à l'endroit de ces installations et leur pertinence.

SENSIBILISATION À LA CULTURE AUTOCHTONE

L'Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL) s'est associée au groupe NVision pour offrir un cours en ligne de sensibilisation à la culture autochtone. Intitulé *Le parcours : votre voyage au sein du Canada autochtone*, ce cours vise à outiller les intervenants en loisir afin qu'ils connaissent mieux les peuples et collectivités des Premières Nations, des Inuits et des Métis au Canada.

Le cours comporte cinq modules totalisant environ cinq heures d'écoute. Il sera offert jusqu'au 1^{er} octobre 2022, au coût de 100 \$ (taxes en sus) par personne. Pour en savoir plus ou pour s'inscrire, il suffit de visiter le site Web de l'ACPL à <https://cpa.ca/fr/votre-voyage-au-sein-du-canada-autochtone/>.

NOUVEAU PROGRAMME DE SUBVENTIONS POUR LE MILIEU SCOLAIRE

Le 7 septembre dernier, le gouvernement du Québec a annoncé la création du *Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur* (PSIRSSES). Doté d'une enveloppe de 175 M\$, ce programme vise à accroître le nombre d'infrastructures sportives et récréatives scolaires ainsi qu'à mettre à niveau les équipements existants.

Les installations sportives ou récréatives scolaires admissibles sont : un terrain sportif, un bâtiment ou un équipement non amovible servant au déroulement d'activités physiques ou sportives dans les sphères de l'initiation, de la récréation ou de la compétition. Elles doivent aussi être destinées prioritairement à une utilisation par la clientèle des réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur, bien qu'elles puissent également être accessibles au grand public pendant certaines plages horaires. Plus de détails sur ce programme à <http://www.education.gouv.qc.ca/organismes-a-but-non-lucratif/aide-financiere/fonds-pour-le-developpement-du-sport-et-de-lactivite-physique/psirsses/>

DES OUTILS DE COMMUNICATION CONÇUS POUR VOUS

Si vous désirez recevoir les courriels ou toute autre communication de l'AQLM, dont le bulletin *Le Réseuteur*, vous pouvez en faire la demande en écrivant à l'adresse info@loisirpublic.qc.ca.

Et pour ne rien manquer de ce que publie l'AQLM, suivez également sa page Facebook (<https://www.facebook.com/aqml.net>).



Photo : Shutterstock.com